

ARDÈCHE
LARGENTIERE
COMMUNE
de
ST MELANY

N° de la délibération
2026_38

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 10

POUR : 9

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

Date convocation : 26 mai 2026

Date affichage : 09 juin 2026

Dépôt préfecture : 09 juin 2026

Publication : 09 juin 2026

Objet :
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE
PRINCIPAL 2026

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
05 juin 2026

Envoyé en préfecture le 09/06/2026

Reçu en préfecture le 09/06/2026

Publié le

ID : 007-210702759-20260605-DB2026_38-DE



L'An deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin, à 16 heures 00, le conseil municipal de la commune de **Saint Mélaney**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Didier PIOLAT, maire**.

Étaient présents : Clara CHAPELLE, Paul ARNAUD, Vincent GUILLO, Didier PIOLAT, Marc MINETTO, Pierre CHALANDON, Philippe APRUZZESE, Fanny WALDSCHMID

Représentés : Lorraine CHENOT donne pouvoir à Fanny WALDSCHMIDT, Ilse VAES donne pouvoir à Clara CHAPELLE

Absent :

Excusé : Monique GELLY, Ilse VAES

Secrétaire de séance : Mr Vincent GUILLO

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget supplémentaire du budget principal de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : **7 686,49**

Recettes : **7 686,49**

Fonctionnement

Dépenses : **130 713,67**

Recettes : **130 713,67**

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses :7 686,49 (dont 0,00 de RAR)

Recettes :7 686,49 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses :130 713,67 (dont 0,00 de RAR)

Recettes :130 713,67 (dont 0,00 de RAR)

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT MELANY

M. PIOLAT Didier,

le secrétaire de séance Vincent GUILLO

